

## **Nos audacieux objectifs de croissance démographique exigent une amélioration du programme d'immigration – vérificatrice générale**

*À publier le 8 novembre* – Le gouvernement provincial a dépassé les objectifs de rendement de son programme d'immigration de 2016 à 2020, mais de nombreux aspects du programme doivent être améliorés compte tenu du plan audacieux d'accroissement de la population de la Nouvelle-Écosse à deux millions d'habitants au cours des 40 prochaines années, signale un nouvel audit.

« Le doublage de la population provinciale d'ici 2060 intensifiera la pression sur les programmes d'immigration de la province. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif principal de cet audit, nous notons que cela mettra l'accent sur l'infrastructure et les services provinciaux des soins de santé, de l'éducation et du logement », affirme la vérificatrice générale, Kim Adair.

Le nouvel audit de gestion de la Direction de l'immigration et de la croissance démographique du ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration réalisé par la vérificatrice générale a révélé que du travail s'avère nécessaire pour définir les besoins du marché du travail, assurer des investissements efficaces pour conserver les immigrants et établir des indicateurs de rendement plus détaillés.

Bien que les candidats satisfassent aux critères d'admissibilité, la confiance du public pourrait s'affaiblir si les demandes soumises aux programmes d'immigration provinciaux ne sont pas évaluées de manière uniforme ou si nous n'atténuons pas suffisamment le risque de fraude et de fausses déclarations, explique Adair.

L'immigration est cruciale pour compenser le vieillissement de la population de la Nouvelle-Écosse, accroître la population active, et contribuer aux objectifs de croissance démographique et à la santé économique de la province. Elle devient par ailleurs de plus en plus importante pour les entreprises pendant que celles-ci se remettent de la pandémie de la COVID-19 et se démènent pour trouver des travailleurs en vue de rétablir leurs activités aux niveaux d'avant la pandémie, poursuit Adair.

Il n'existe actuellement aucun processus pouvant aider le personnel provincial à déterminer les besoins du marché du travail de la province et nous risquons que les besoins de certains secteurs de l'économie et entreprises soient ignorés.

La vérification a permis de constater que le Ministère n'a pas non plus réalisé d'analyse pour déterminer quels services il faut offrir aux immigrants afin de les aider à s'établir chez nous. Au moment de la vérification, le Ministère investit actuellement 6,4 millions de dollars par an dans des services d'établissement sans comprendre pleinement les besoins en matière d'établissement des immigrants, fait observer la vérificatrice générale.

« Les commentaires des immigrants par rapport à ces aspects pourraient être utiles pour nous aider à déterminer ce que le financement futur devrait cibler », ajoute Adair.

L'audit formule 15 recommandations, dont l'établissement d'un mécanisme d'assurance de la qualité des programmes provinciaux d'immigration et la réalisation d'une analyse détaillée visant à définir les besoins en

matière d'établissement des immigrants en Nouvelle-Écosse. Le Ministère a accepté toutes les recommandations.

L'approche adoptée dans le cadre de l'audit a comporté des entrevues auprès de la direction et du personnel du ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration, aux fins de l'examen des politiques et des procédures, ainsi qu'une vérification de dossiers. La période couverte par l'audit s'est étendue du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 décembre 2021, et de la documentation hors de cette période a également été examinée selon les besoins.